



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/2008/1  
30 juillet 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles

Soixante-quatrième session  
Genève, 3-6 novembre 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

La session du Groupe de travail s'ouvrira le lundi 3 novembre à 10 heures et s'achèvera le jeudi 6 novembre à 13 heures<sup>1</sup>. La matinée du mardi sera réservée à une réunion commune du WP.6 et du WP.7 sur les normes privées.

Calendrier préliminaire		
Lundi 3 novembre	10 h 00-18 h 00	Points 7 a), 8
Mardi 4 novembre	10 h 00-13 h 00	Point 1, normes privées. Réunion commune avec le WP.6
	15 h 00-18 h 00	Points 2, 3, 4
Mercredi 5 novembre	10 h 00-13 h 00	Points 4, 5
	15 h 00-18 h 00	Points 6, 7 b), 9 à 12
Jeudi 6 novembre	10 h 00-13 h 00	Point 13

<sup>1</sup> Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique ([alissa.mayor@unece.org](mailto:alissa.mayor@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG se trouvant au Portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65). Les documents pour la réunion et des renseignements à l'intention des visiteurs à Genève sont disponibles sur le site Web susmentionné.

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits présentant un intérêt pour le Groupe de travail survenus depuis la dernière session:
  - a) Révision du mandat et des méthodes de travail;
  - b) Faits nouveaux survenus dans d'autres organisations.
3. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre.
4. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais:
  - a) Texte révisé de la norme-cadre pour les normes CEE concernant les fruits et légumes frais;
  - b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées pour:
    - i) Les pommes de terre de primeur et les pommes de terre de conservation;
    - ii) Les pommes;
    - iii) Les poires;
    - iv) La laitue;
    - v) Les avocats;
    - vi) Les tomates;
    - vii) Les concombres;
  - c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE pour:
    - i) Les abricots;
    - ii) Les pêches et les nectarines.
5. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés:
  - a) Révision de la norme-cadre pour les normes CEE concernant les produits secs et séchés;
  - b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE nouvelles ou révisées pour:
    - i) Les pêches séchées;
    - ii) Les amandes de pistaches et les amandes de pistaches pelées;

- iii) Les noix en coque;
- c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE ou pour prolongation de la période d'essai pour:
  - i) Les amandes blanchies;
  - ii) Les noisettes décortiquées;
  - iii) Les noix de macadamia en coque;
  - iv) Les noix de macadamia décortiquées.
- 6. Section spécialisée de la normalisation de la viande:
  - a) Textes recommandés pour adoption en tant que nouvelles normes CEE pour:
    - i) Les abats;
    - ii) La viande de canard – carcasses et parties.
- 7. Interprétation des normes CEE:
  - a) Brochure explicative de la CEE pour les poivrons doux;
  - b) Échelle colorimétrique pour les noix en coque et les cerneaux de noix.
- 8. Concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE.
- 9. Activités de renforcement des capacités.
- 10. Questions diverses.
- 11. Travaux futurs.
- 12. Élection du Bureau.
- 13. Adoption du rapport.

## II. ANNOTATIONS

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Groupe de travail sera appelé à adopter l'ordre du jour.

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/1).

### **Point 2. Faits présentant un intérêt pour le Groupe de travail survenus depuis la dernière session**

**a) Révision du mandat et des méthodes de travail**

Les délégations examineront les propositions de révision du mandat et des méthodes de travail pour le Groupe de travail, en vue de leur approbation.

Documentation: Mandat (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/23)  
Méthodes de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/24).

**b) Faits nouveaux survenus dans d'autres organisations**

Les délégations seront informées des activités d'autres organisations qui s'occupent de normes de qualité des produits agricoles.

**Points 3 à 6**

Le travail accompli par les sections spécialisées depuis la session du Groupe de travail de 2007 sera présenté par les présidents de chaque section. Le Groupe de travail se prononcera sur les textes proposés et sur d'autres questions relatives à ses travaux.

**Point 3. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre**

La Section spécialisée a soumis la norme révisée aux fins d'adoption par le Groupe de travail.

Documentation: Rapport sur les travaux de la trente-huitième session  
(ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/9)  
Norme concernant les plants de pommes de terre  
(ECE/TRADE/C/WP.7/2008/2).

**Point 4. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais**

Documentation: Rapport sur la cinquante-quatrième session  
(ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2008/6).

**a) Texte révisé de la norme-cadre pour les normes CEE concernant les fruits et légumes frais**

La Section spécialisée a révisé le texte de la norme-cadre et a recommandé au Groupe de travail de l'adopter en tant que nouvelle norme-cadre.

Documentation: Norme-cadre (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/3).

**b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées**

La Section spécialisée a soumis les textes modifiés des normes pour les pommes de terre de primeur et les pommes de terre de conservation, les pommes, les poires, la laitue, les avocats, les tomates et les concombres en vue de leur adoption en tant que normes CEE révisées.

Documentation: Pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/4)  
Pommes (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/5)  
Poires (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/6)  
Laitue (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/7)  
Avocats (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/8)  
Tomates (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/9)  
Concombres (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/10).

**c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE**

La Section spécialisée a soumis les textes modifiés pour les abricots, ainsi que les pêches et les nectarines en vue de leur adoption en tant que recommandations pour une période d'essai allant jusqu'à la fin de 2009.

Documentation: Abricots – norme révisée (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/11)  
Pêches et nectarines – norme révisée (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/12).

**Point 5. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

Documentation: Rapport sur la cinquante-cinquième session (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2008/6).

**a) Révision de la norme-cadre pour les normes CEE concernant les produits secs et séchés**

La Section spécialisée a révisé le texte de la norme-cadre et a recommandé au Groupe de travail d'adopter le texte révisé en tant que nouvelle norme-cadre.

Documentation: Norme-cadre (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/13).

**b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE nouvelles ou révisées**

La Section spécialisée a soumis les textes modifiés concernant les pêches séchées, les amandes de pistache et les amandes de pistache pelées, ainsi que les noix en coque, en vue de leur adoption en tant que normes CEE nouvelles ou révisées.

Documentation: Pêches séchées – nouvelle norme (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/14)  
Amandes de pistache et amandes de pistache pelées – nouvelle norme (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/15)  
Noix en coque – norme révisée (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/16)

**c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE ou pour prolongation de la période d'essai**

La Section spécialisée a soumis les textes révisés concernant les amandes blanchies et les noisettes décortiquées en vue de leur adoption en tant que recommandations pour une période d'essai allant jusqu'à la fin de 2009, ainsi que les textes nouveaux sur les noix de macadamia en

coque et les noix de macadamia décortiquées pour une période d'essai allant jusqu'à la fin de 2010.

Documentation: Amandes blanchies – prolongation de la période d'essai (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/17)  
Noisettes décortiquées – prolongation de la période d'essai (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/18)  
Noix de macadamia en coque – nouvelle norme (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/19)  
Noix de macadamia décortiquées – nouvelle norme (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/20).

#### **Point 6. Section spécialisée de la normalisation de la viande**

Documentation: Rapport sur les travaux de la dix-septième session (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/8).

##### **a) Textes recommandés pour adoption en tant que nouvelles normes CEE**

La Section spécialisée a soumis des textes modifiés concernant les abats et la viande de canard – carcasses et parties en vue de leur adoption en tant que nouvelles normes CEE.

Documentation: Abats (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/21)  
Viande de canard (ECE/TRADE/C/WP.7/2008/22).

#### **Point 7. Interprétation des normes CEE**

##### **a) Brochure explicative de la CEE pour les poivrons doux**

Les délégations examineront des modifications apportées à la norme pour les poivrons doux, de même que le texte explicatif et les photographies illustratives du projet de brochure de la CEE.

Documentation: Norme pour les poivrons doux (FFV-28: poivrons doux)  
Projet de brochure (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2008/5).

##### **b) Échelle colorimétrique pour les noix en coque et les cerneaux de noix**

La délégation des États-Unis d'Amérique présentera une échelle colorimétrique révisée pour les noix en coque et les cerneaux de noix en vue de son approbation par le Groupe de travail.

#### **Point 8. Concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE**

Les délégations examineront toute question en suspens portant sur la concentration des travaux de l'OCDE et de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE.

**Point 9. Activités de renforcement des capacités**

Le secrétariat et les délégations échangeront des renseignements sur les activités de renforcement des capacités, de formation, de promotion, etc., qui ont été menées depuis la session de novembre 2007 du Groupe de travail ou qui sont prévues pour un proche avenir.

**Point 10. Questions diverses**

Les participants voudront peut-être examiner toute autre question présentant un intérêt pour les travaux du Groupe de travail.

**Point 11. Travaux futurs**

Le Groupe de travail arrêtera ses travaux futurs.

**Point 12. Élection du Bureau**

Les délégations seront appelées à élire un président et un ou plusieurs vice-présidents. À sa session de 2007, le Groupe de travail avait élu M<sup>me</sup> Viera Baričičová (Slovaquie) Présidente et M<sup>me</sup> Niina Kauhajärvi (Finlande) Vice-Présidente.

**Point 13. Adoption du rapport**

Le Groupe de travail adoptera le rapport sur ses travaux.

-----